



MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT, DE L'URBANISME,
DES ÉNERGIES ET DES TRANSPORTS
TERRESTRES ET MARITIMES

SERVICE DE L'URBANISME
BUREAU PREVENTION

GOUVERNEMENT DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 00 26 94 /AU.SEC

PAPEETE, le 19 SEP. 2013

Procès Verbal de séance de la Commission de Sécurité

Date : Mercredi 18 septembre 2013

ÉTABLISSEMENT : **SALLE AORAI TINI HAU**

COMMUNE : Pirae

ADRESSE : Ave du Général de Gaulle

PROPRIÉTAIRE : Commune de Pirae
BP : 51 585 – 98 716 – Pirae
TÉL. : 50 80 80
FAX : 43 98 44
MAIL : contact@pirae.pf

EXPLOITANT : DB TAHITI
BP : 51 562 – Pirae
TÉL. : 533 700
FAX : 533 701

DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT : Virginie BRUANT
BP : 51 562 – Pirae
TÉL. : 533 700
FAX : 533 701
MAIL : virginie@dbtahiti.pf

TYPE(S) : T

CATEGORIE : 1^{ère}

**Référence de rapport de visite
Ou avis de sécurité** : N° 727-7/AU.SEC du 09/09/2013

OBJET : Levée des prescriptions émises lors de la commission
de sécurité du 24/04/2013 et visite du 13 juin 2013

L'affaire est présentée par le rapporteur *Régis NARRAN*

AVIS

Après délibération, la commission de sécurité émet un avis :

FAVORABLE,

~~**DÉFAVORABLE,**~~

Aux propositions du rapport d'étude n°727-7/AU.SEC du 09/09/2013. Les prescriptions sus-indiquées doivent être respectées.

Prescriptions émises par la commission :

Motivations de l'avis défavorable :


Le Président ou son représentant
